# Friend of the Sea Standard

# FOS – Critères d'obtention de la certification concernant la pêche durable

# **Friend of the Sea** www.friendofthesea.org

REV	DATE	RAISON	VALIDATION	APPROBATION
1	18/01/2013	Première délivrance	Paolo Bray	Tools By
2	01/07/2015	Mise à jour	Paolo Bray	Tools By
3	30/09/2016	Mise à jour des normes	Paolo Bray	Tools By
3.1	18/10/2017	Définitions et directives pour les standards	Paolo Bray	Tools By

### **Avant-propos**

Friend of the Sea (FOS) est une organisation non gouvernementale créée en 2008 dont le but est de préserver l'habitat marin en promouvant les techniques de pêche durables à adopter et en mettant en œuvre des projets spécifiques de protection et de conservation.

Le programme de certification de Friend of the Sea évalue les pêcheries et aquacultures en fonction des critères et des indicateurs de durabilité. Pour assurer le respect des exigences en terme de durabilité, la certification est accordée par un organisme indépendant suite à la réalisation d'un Audit.

Les normes suivantes sont destinées à la certification de tous les produits de la mer, y compris les aliments pour poissons, la farine de poisson, l'huile de poisson et les suppléments d'oméga 3, issues de pêche en mer ou d'élevage et provenant de producteurs agréés FOS. Veuillez s'il vous plait vous référer aux normes de pêche en mer et d'aquaculture pour la certification des matières premières.

Les exigences sont classées soit Essentielles, Importantes ou Recommandées, en fonction de leur importance.

Exigences essentielles: L'obtention de 100% de conformité aux exigences essentielles est obligatoire pour que l'organisme de certification valide le produit de l'organisation. Tout manquement à ces exigences engendrera une non-conformité majeure et l'organisation devra prendre des mesures correctives efficaces, qui devront être mises en œuvre dans les trois mois suivant l'émission de la non-conformité. L'organisme doit fournir une preuve satisfaisante à l'organisme de certification de la correction de toutes les non-conformités majeures. Une durée de six mois est accordée exclusivement pour la mise en place de mesures correctives concernant les exigences 2.1 et 2.2, compte tenu de leur nature plus complexe.

Exigences importantes: 100% de conformité aux exigences importantes est obligatoire pour que l'organisme de certification valide le produit de l'organisation. Tout manquement à ces exigences doit être considéré comme une non-conformité mineure et l'organisation doit proposer des mesures correctives efficaces (déclaration des intentions et plan de mise en œuvre) devant être soumises à l'organisme de certification dans les trois semaines qui suivent l'émission du rapport de non-conformité. Cette proposition doit également comporter un calendrier exposant la mise en œuvre de chaque mesure corrective. Chaque mesure corrective proposée doit être pleinement mise en œuvre dans les 12 mois qui suivent.

<u>Indicateurs recommandés:</u> Le respect des recommandations n'est pas obligatoire pour la certification du produit. Toutefois, le respect des recommandations sera vérifié au cours de l'audit et toute insuffisance sera mentionnée dans le rapport d'audit à titre de recommandation. L'entreprise doit informer l'organisme de certification, au cours de l'audit suivant, de toute mesure corrective mise en œuvre.

Les exigences qui ne sont pas applicables à l'organisation contrôlée seront retranscrite « N.A. ».

### Description de l'organisation

Ce document ne doit être rempli que par le personnel de l'organisme de certification chargé de l'audit. Il doit être rempli en anglais.

a) NOM DE L'ORGANISATION AUDITÉE: VANELLI MAROC S.A.
b) NOM DE L'ORGANISATION QUI COMMENDITÉ L'AUDIT :
VANELLI MAROC S.A 80150 Agadir - MOROCCO
c) SI L'ORGANISATION AUDITÉE FAIT PARTIE D'UN GROUPE, MERCI DE PRECISER LE NOM DU GROUPE AINSI QUE TOUS SES MEMBRES :
Groupe UNIMER - Maroc
d) ADRESSE DE L'ORGANISATION AUDITÉE:  LOT B 606 ZONE INDUSTRIEL - AIT MELLOUL - 80150 Agadir - MOROCCO
e) NOM ET CONTACTS DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ET DE CELLE EN CONTACT AVEC L'AUDITEUR :
Amina Oubella – Responsable Qualitée

# e) FLOTTE AUDITÉE :

Nom Navire ET Num d'inscr (matricule navire)	Drapeau	Meth.de pèche	Porte de debarquement
11-251 ABOU OTHMANE	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
6/2-151 BOUHOUCH	Maroc	Pêche à la senne	CASABLANCA
8-480 ANNYA	Maroc	Pêche à la senne	AGADIR
8-541 AMGALA	Maroc	Pêche à la senne	AGADIR
6/2-103 MOUNA	Maroc	Pêche à la senne	CASABLANCA
8-421 LES FRERES-3	Maroc	Pêche à la senne	AGADIR
7/1-208 HAMID ALLAH-2	Maroc	Pêche à la senne	SAFI
11-169 SALAH	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
10-51 AL KANZE-3	Maroc	Pêche à la senne	LAAYOUNE
8-803 SIDI CHAIB-2	Maroc	Pêche à la senne	AGADIR
11-72 TIDRARINE	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
7/1-152 EL MOURAZIK	Maroc	Pêche à la senne	SAFI
3/3-192 ATTAWHID-2	Maroc	Pêche à la senne	TANGER
6/2-128 BOUBAKER	Maroc	Pêche à la senne	CASABLANCA
11-249 AIN ALLAH-1	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
8-424 BISMILLAH-2	Maroc	Pêche à la senne	AGADIR
11-251 ABOU OTHMANE SARL	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
8/1-16 ANNAKHLA	Maroc	Pêche à la senne	AGADIR
11-226 TIHOUARINE	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
8-402 TISSIR-2	Maroc	Pêche à la senne	AGADIR
6-984 BEN LAHBIB	Maroc	Pêche à la senne	CASABLANCA
11-226 TIHOURINE	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
6/2-125 RETNANI-3	Maroc	Pêche à la senne	CASABLANCA
6-971 TALOUZT	Maroc	Pêche à la senne	CASABLANCA
11-44 EL ALAOUI	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
5-161 SAFINA-2000	Maroc	Pêche à la senne	KENITRA
8-745 GRAND ATLAS	Maroc	Pêche à la senne	AGADIR
12-84 IMRANE	Maroc	Pêche à la senne	DAKHLA
8-1049 ABOU REDA	Maroc	Pêche à la senne	AGADIR
6-981 SOUNDOUS	Maroc	Pêche à la senne	CASABLANCA
6/2 101 YOUSSEF	Maroc	Pêche à la senne	CASABLANCA
11-187 EL JID - 2	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
11-215 KHIRA-2	Maroc	Pêche à la senne	TAN TAN
6-124 LA PERLA	Maroc	Pêche à la senne	CASABLANCA

g) NAVIRES AUDITÉES SUR PLACE (L'auditeur doit dresser la liste des navires qui ont effectivement été audités sur le site en tant qu'échantillon représentant la flotte):

Nom du navire de pêche	Numéro d'enregistrement	Port de déchargement
BOUHOUCH	6/2-151	CASABLANCA
LES FRERES-3	8-421	AGADIR
YOUSSEF	6/2 -101	CASABLANCA
EL JID - 2	11-187	TAN TAN
KHIRA-2	11-215	TAN TAN
LA PERLA	6-124	CASABLANCA

h) ZONE DE PECHE (Coordonnées et / ou zone et / ou sous-zone FAO et / ou zone CIEM et / ou ZEE. Si possible, veuillez joindre une carte.):

FAO 34.1.1

VANELLI FOS WILD STUDIO\Area 34 - Atlantic, Eastern Central.html

### i) NOM COMMUN ET SCIENTIFIQUE DES ESPECES AUDITÉES :

NOM COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE	
Anchois	Engraulis encrasicolus	
Sardine	Sardina pilchardus	

j) NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS: 300

k) CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES ET AUTRES PRIX/RECOMPENSES EN POSSESSION DE L'ORGANISATION:
BRC V.7, IFS V.6, HALAL, ORTHODOX UNION
I) ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES:
Avant ou pendant la vérification, l'OC informe toutes les parties prenantes concernées de la vérification de l'organisation candidate et recommande leur contribution. Veuillez fournir la liste de tous les intervenants contactés ci-dessous:
Les suivantes Parties Prenantes ont été contactées directement pendent la verification:  OFFICE NATIONAL DE LA PECHE (ONP) — AHMED IDJAMAA  Information positive sur les actions mise en place par le Departement de la Peche en matiere de controles sur les bateaux qui ont été doués de toute l'instrumentation necessaire pour la localization et l'identification du navire, la déclaration des zones protégées, les caractéristiques des troupeaux de poisson, etc. (GPS, Sonar, etc.).  En ce qui concerne le contrôle des espèces et des quantités pêchées, l'ONP confirme le rôle de l'inspection à bord de chaque navire au moment de l'accostage, avec l'enregistrement sur le terminal des quantités pêchées et de toutes les données auxiliaires.  DELEGATION DE PECHE MARITIME — AGADIR - HMAMOU MOHAMED  L'attention particulière portée au secteur de la pêche est confirmée par le plan stratégique, désormais à un niveau de mise en œuvre avancé qui prévoit, entre autres, les mesures de gestion des quantités et types capturés afin d'améliorer l'état des stocks.  Selon la délégation de la pêche maritime, les dernières données sur l'évolution des stocks de petits pélagiques sont très encourageantes
m) INFORMATIONS ADDITIONNELLES

de l'opportunité, en cas d'approbation, d'utiliser le logo Friend of the Se sur les produits/navires certifiés	
<ul> <li>de l'opportunité, en cas d'approbation, d'utiliser le logo Friend of the Se sur les produits/navires certifiés</li> <li>X L'organisation a reçu un document décrivant les rôles et les qualification du personnel chargé de l'audit</li> <li>X La durée de l'audit a été convenu auparavant</li> <li>X Les informations contenues dans le formulaire d'informations préliminaires (PIF) ont été confirmées (en cas de modification du PIF, une</li> </ul>	
du personnel chargé de l'audit  X La durée de l'audit a été convenu auparavant  X Les informations contenues dans le formulaire d'informations préliminaires (PIF) ont été confirmées (en cas de modification du PIF, une	X L'organisation et/ou le(s) propriétaire(s) du navire a/ont été informé(s) de l'opportunité, en cas d'approbation, d'utiliser le logo Friend of the Sea sur les produits/navires certifiés
X Les informations contenues dans le formulaire d'informations préliminaires (PIF) ont été confirmées (en cas de modification du PIF, une	X L'organisation a reçu un document décrivant les rôles et les qualifications du personnel chargé de l'audit
préliminaires (PIF) ont été confirmées (en cas de modification du PIF, une	X La durée de l'audit a été convenu auparavant
	préliminaires (PIF) ont été confirmées (en cas de modification du PIF, une

ORGANISME DE CERTIFICATION: RINA Services	<b>ÉQUIPE D'AUDIT:</b> Emma Tomaselli Lead Auditor Ahmed Amamma Auditor	DATE DE DÉBUT ET FIN D'AUDIT: ST1:04/06/2018 ST2: 05/06/2018
SIGNATURE DE L'AUDITEUR:	NOM DE LA PERSONNE EN CHARGE DE L'ORGANISATION ET DE CELLE QUI ACCOMPAGNE L'AUDITEUR L'AUDIT: Amina Oubella Quality Manager	CODE D'AUDIT: 18 DQ DF 31

### **NOTES À L'AUDITEUR**

- 1) L'auditeur doit remplir tous les champs de la liste de contrôle.
- 2) Les directives de compilation de la liste de contrôle sont mises en évidence dans les cases bleues.
- 3) L'auditeur fournit une explication lorsque les exigences ne sont pas applicables.
- 4) L'auditeur doit écrire OUI lorsque l'organisation se conforme à une exigence et NON quand elle ne le fait pas.
- 5) L'auditeur doit commenter et expliquer les réponses positives ou négatives. Un simple "OUI", "NON" ou "N.A." est insuffisant.
- 6) Chaque document pertinent doit être ajouté au rapport d'audit final dans une pièce jointe distincte et numérotée.
- 7) Les explications photographiques ajoutées à la liste de contrôle ou jointes sont appréciées.

### 1 ÉVALUATION DU STOCK

No.	Critères	Classement	Para mètr es et infor mati	O/N	Commentaires
1.1	Le stock concerné est évalué par La direction de l'entreprise de pêches	Essentiel	L'entrepris e de pêche doit démontrer qu'elle collecte des données conformém ent aux normes internation ales applicables (Ex Groupe de travail chargé de coordonner les statistique s des pêches (CWP), Directives de la FAO pour la collecte systématiq ue des données		Tous les stocks sont geres par l'Institut National Halieutique de la Peche.  http://www.inrh.ma  LE DERNIER ETUDE A ETE COMPLETE EN 2016 : INRH/DRH 2016 - Rapport annuel de l'Etat des stocks et des pêcheries marocaines 2016.  EN GENERAL  Le diagnostic est réalisé par différentes approches : - Les évaluations in-situ au moyen du navire de recherche et les méthodes de prospections hydroacoustiques ; - Les méthodes d'évaluation indirectes par les modèles dynamiques globaux et analytiques ; - L'observation des paramètres biologiques et l'analyse des indicateurs démographiques des stocks des espèces ciblées.  En automne 2016, deux campagnes de prospection acoustique ont été réalisées, dans la zone Atlantique Centre (Safi-Boujdor) et la zone Atlantique Sud (Boujdor - Lagouira) au moyen du NR. Al Amir Moulay Abdellah. Une troisième campagne d'évaluation portant sur le recrutement des petits pélagiques dans les zones atlantiques Centre et Sud a été réalisée en automne 2016 à bord du N/R Atlantida mobilisée dans le cadre du partenariat de recherche avec la Fédération de la Russie. Entre les principales espèces ciblées par les campagnes sont : la sardine « Sardina pilchardus », l'anchois «Engraulis encrasicolus ». La biomasse totale des petits pélagiques estimée au niveau des

La direction de l'entreprise de pêches est une institution chargée de la gestion des pêches, y compris l'élaboration de règles régissant les activités de pêche. Elle peut également être responsable de la collecte d'informations, de son analyse, de l'évaluation des conditions des stocks, du contrôle et de la surveillance.

FAO 1997: Directives techniques de la FAO pour une pêche responsable.

1.1.1	Le stock en	Essentiel	0	Toutes les donnes du stock sont disponibles dans le site officiel de
	question doit			http://www.inrh.ma
	procurer un			
	nombre			DE PLUS UNE SITUATION DES STOCKS, SARDINE ET ANCHOIS COMPRIS, A
	suffisant de			ETE RESUMEE DANS L'ETUDE :
	données.			LE DERNIER ETUDE A ETE COMPLETE EN 2016 : INRH/DRH
				2016 - Rapport annuel de l'Etat des stocks et des pêcheries

#### 1.1.2 Le stock étudié ne doit PAS être surex ploité.

F<=F<sub>RDM</sub> O Dans la fourchett e de probabili té de l'évaluati on des stocks disponibl es ou au moins F<=F<sub>lim</sub> (point de

référenc

e limite)

Si la

Essenti

el

situation où un stock concerné d'une pêcherie . certifiée se trouve être qualifié de surpêche , la certificat ion sera suspend u ou révoqué.

L'evalutation a été effectuee sur la base du Rapport annuel de l'Etat des stocks et des pêcheries marocaines 2016 issue par INRH/DHR, qui est le plus recent etude disponible. http://www.inrh.ma/fr/petits-pelagiques/campagne-devaluation-des-stocks http://www.inrh.ma/fr/publications

#### EN GENERAL

Tendance à la hausse des biomasses des petits pélagiques dans l'ensemble des zones au niveau national. L'augmentation de 2013 est confirmée en 2014. La biomasse des petits pélagiques de 2014 se situe au niveau de la moyenne de ces 15 dernières années.

La production de petits pélagiques déclarée dans la zone marocaine en 2016 est dominée par la sardine qui a représenté 68% (996 222 tonnes) de la capture totale. Le maquereau, avec 305.759 tonnes, représente 21% de la capture, suivi par le chinchard qui a contribué avec 115.435 tonnes représentant 8% du volumes de captures. Les sardinelles et l'anchois n'ont représenté que 1% et 2% respectivement. L'essentiel des captures de petits pélagiques est réalisé au niveau de la zone Sud (Cap Bojdor- Cap Blanc): 821021 tonnes représentant 56% des volumes déclarés. La part représentée par les captures de sardine s'élève à 63%, suivie par celle du maquereau avec 25% (206 015 tonnes) et du chinchard avec 10% (59 538 tonnes).

La zone Centrale (Safi-Boujdor) a fourni 503 678 tonnes correspondant à 38% du volume de capture annuel 2016. Les débarquements de l'année 2016 dans cette zones sont constitués à hauteur de 79% de sardine, 14% de maquereau, 4% d'anchois et 3% de chinchard.

La zone Méditerranéenne et la zone Nord n'ont respectivement fourni que 1% et 4% des captures de petits pélagiques déclarées en 2016.

Le diagnostic des niveaux d'exploitation des stocks à l'échéance 2016, réalisé à l'aide de modèles dynamiques globaux et analytiques, révèle :

- <u>Un état de pleine exploitation pour les stocks de sardine de la zone nord</u>
- de l'anchois de la zone centre ;
- un état de non pleine exploitation des stocks de sardine de la zone sud.

L'évaluation de l'état d'exploitation du stock de sardine de la zone sud par d'autres méthodes, notamment les modèles ASPIC, a cependant révélé un état de pleine exploitation à surexploitation de ce stock dont la contribution aux volumes de captures est croissante.

#### **EN PARTICULIER:**

#### ATLANTIC NORD

TAUX D'EXPLOITATION = 44%. Ces résultats indiquent que ce stock de sardine Nord se retrouve dans une situation de pleine exploitation.

#### ATLANTIC CENTRE

SARDINE est estimée à 0.94 millions tonnes et 27,86 milliards individus contre 0,83 millions tonnes évaluées durant la même saison en 2015, soit une légère amélioration de 13%. Rappelons que cette biomasse a été de 1,03 millions tonnes en 2014. La biomasse évaluée en 2016 reste au-dessus de la moyenne des cing dernières années (0.69 millions tonnes).

ETAT D'EXPLOITATION: sur la base de la Kobe, qui present une synthese de deux methodes (BIODYN COPACE, XSA) le stock de sardine de la zone centrale est considéré en état de non pleine exploitation (Fcurrent< F0.1).

ANCHOIS est évalué à 0,04 millions tonnes et 5,35 milliards individus, affichant une baisse de 33% par rapport au niveau de 2015 (0,067 millions tonnes). La biomasse de 2016 se situe audessous de la moyenne des 5 dernières années (0,073 milles tonnes).

ETAT D'EXPLOITATION : (Methode LCA et Modele rendement par recrue)

L'examen des points de référence indique que le stock d'anchois de la zone centrale est en état de pleine exploitation marquée par une mortalité de pêche située presque au niveau cible F0.1 (F/F0.1=119%).

#### ATLANTIC SUD

SARDINE est évaluée à 2,017 millions tonnes et 32,22 milliards individus. La biomasse de la sardine affiche ainsi une baisse de 15% par rapport au niveau de l'automne 2015 (2,37 millions tonnes). La biomasse est passé à un niveau en dessous de la moyenne des 5 dernières années (2,14 millions tonnes). de la moyenne des 5 dernières années (0,073 milles tonnes).

ETAT D'EXPLOITATION: (Biodyn COPACE) - Cette méthode a donné un ajustement satisfaisant (R2= 86%) et indique un état de non pleine exploitation de ce stock.

Methode ASPIC: L'application de l'ASPIC pour évaluer le stock sardinier de la zone C a indiqué des niveaux de biomasse supérieurs aux niveaux optimaux (bon état du stock) contrairement à l'effort de pêche qui reste au-dessus des niveaux préconisés (Fcur/F0.1=225%).

L'anchois la biomasse est évaluée à 0,038 millions tonnes et 3,72 milliards individus.

L'anchois a enregistré ainsi une augmentation de 15% en biomasse par rapport au niveau de l'automne 2015 (33 milles tonnes). Toutefois, l'abondance a régressé de 28% par rapport à la même année (5,2 milliards individus), Ceci peut s'expliquer par un gain en poids des individus de la population des anchois de la zone sud.).

ETAT D'EXPLOITATION: Plainement exploitee (Rapport annuel de l'Etat des stocks et des pêcheries

1.1.3	Le stock étudié ne doit pas être surpêché.	Essentiel	B<=B RDM Dans la fourchette de probabilité de l'évaluatio n des stocks disponible	· ·	Voir 1.1.2
			de		
			n des		
			disponible s ou au		
			moins B<=B lim		
			(point de référence		
			limite)		

Tous les critères relatifs à l'état actuel et l'évolution du stock en cours d'évaluation, doit inclure les données des prises accessoires (bycatch), les rejets (discards), la mortalité non observée, la mortalité accidentelle, captures non déclarées et attraper l'extérieur de la zone certifiée.

Mise à jour des données et / ou des informations sur l'état du stock sont disponibles auprès des organismes tels

que : la FAO, FAO, Regional Fisheries Management Organisation, Marine Research National Authority, Université, autre institut de recherche indépendant.

D'autres informations peuvent inclure une preuve générique basée sur les stocks similaires, lorsque des informations spécifiques sur le stock concerné ne sont pas disponibles, assurant le faible risque pour le stock considéré.

	1 .				
1.1.4	La	Essentiel	Preuves	0	LA METHODOLOGIE D'EVALUATION DU STOCK EST PUBLIEE
	méthodolog		document		- DANS LE SITE: http://www.inrh.ma
	ie		aires		- dans le site GRUPE DE TRAVAIL DE FAO SUR
	d'évaluatio				L'EVALUTATION DES PETITS PELAGIQUES AU LARGE DE
	n du stock				L'AFRIQUE NORD-OCCIDENTALE DU 20 AU 25 JUILLET 2015
	actuel				- DANS LE Rapport annuel de l'Etat des stocks et des
	concerné et				pêcheries marocaines 2016 issue par INRH/DHR.
	de son				pecneries marocaines 2016 issue par inkh/DHk.
	évolution				LE LASTUADE DISTANCE DES STACKS OUR UTILISE
	doit être				LE METHODE D'EVALUTATION DES STOCKS, QUI UTILISE
	publiée				PLUSIEURS MODELES SCIENTIFIQUES, EST FONDEE SUR LA
	dans un				DEFINITION DES UNITEES D'AMENAGEMENT :
	délai				- Zone méditerranéenne,
	convenable				- zone comprise entre Cap Spartel et Cap Boujdour
					correspondant à trois zones de pêche exploitées par les
					senneurs côtiers :
					<ul> <li>Zone Nord : Cap Spartel-El Jadida</li> </ul>
					o Zone A : Safi- Sidi Ifni
					<ul> <li>Zone B : Sidi Ifni –Cap Boujdour.</li> </ul>
					- zone comprise entre Cap Boujdour et Cap Blanc ; exploitée
					par les flotte nationale et la flotte étrangère.

1.2	<u>Applicable</u>	Essentiel	Le poids	NA	
	uniquement		des		
	pour les		captures		
	pêches		par		
	artisanales ou		pêcherie		
	à petite échelle		avec la		
	(c'est-à-dire		même		
	gu'il ne		méthode de		
	s'applique pas		pêche que		
	aux pêches et		celle qui est		
	aux flottes à		évaluée ne		
	grande		dépasse		
	échelle).		pas 10% de		
			la capture		
	6		totalo du		

L'auditeur doit remplir l'exigence 1.2 SEULEMENT en cas de réponse négative à l'exigence 1.1.

Le but de cette exigence est de permettre la certification de pêcheries artisanales et / ou traditionnelles à petite échelle ciblant des stocks qui auraient pu être surexploités par des navires et des pêcheries à plus grande échelle.

<u>Les pêches artisanales sont ici conçues comme celles qui utilisent des bateaux de pêche d'une taille <24 m et / ou d'un moteur <375 kW.</u>

Les pêches à grande échelle sont celles qui utilisent des engins de pêche de taille ≥ 24 m, des moteurs de ≥375 kW, des navires avec installations de congélation et / ou des navires-usines (par exemple: navires de haute mer équipés d'installations de traitement et de congélation).

### **2 IMPACT SUR L'HABITAT ET ECOSYSTEME MARIN**

No.	Critères	Classemen t	Paramètres et informations	O/N	Commentaires

	Les données actuelles et / ou d'autres informations sont recueillies et mises à jour, concernant les effets de la pêcherie en cours d'évaluation sur la structure de l'écosystème et les habitats vulnérables aux dommages causés par les différentes méthodes de pêche. Le rôle du stock dans la chaîne alimentaire est également pris en compte).	Important	La collecte des données doit être conforme aux normes internationales (par exemple, CWP et DSF en haute mer, Programme de la FAO).  Les données et les analyses peuvent comprendre des connaissances et des recherches locales, traditionnelles ou autochtones, à condition que leur validité puisse être objectivement vérifiée.  La méthodologie et les résultats de l'analyse des impacts négatifs les plus probables de l'unité de certification sur l'écosystème sont rendus publics dans un délai convenable et dans le respect de la confidentialité s'il y a lieu.	N	http://www.inrh.ma Rapport annuel de l'Etat des stocks et des pêcheries marocaines 2016 issue par INRH/DHR,
2.2	La pêcherie et/ou la flotte sont conformes au règlement sur les zones marines protégées.	Essentiel	Egalement Vérifier la conformité en utilisant le VMS et tracker GPS, ainsi que la base de données mondiale www.mpaglobal .netc	0	LES BATEAUX TRACE LA ROUTE PAR LE GPS ET LES ROUTES SONT MONITOREE PAR LES AUTORITEES DE LA PECHE AVEC LA SUPERVISION SUR LA POSITION DES BATEAUX.

L'auditeur, par le biais d'un échantillonnage aléatoire, utilisant le système de contrôle satellite sur les navires ou des preuves alternatives valables, vérifie que l'activité de pêche est effectuée en conformité avec les régulations des zones marines protégées. Une déclaration officielle des autorités de contrôle locales doit également être produite. L'auditeur doit fournir une liste des zones marines protégées dans la zone (voir www.mpaglobal.org)

2.3	La pêcherie ou la flotte utilisent des méthodes de pêche qui n'affectent pas le fond de la mer, sauf sur preuve que cet impact est négligeable.	Essentiel	Les fonds marins et la faune marine benthique doivent revenir à leurs conditions initiales dans un délai maximal de 30 jours à compter de l'impact des méthodes de pêche sur le fond marin.	-	LA PECHE A LA SEINE A UN IMPACT NEGLIGEABLE SUR LE FOND DE LA MER
	teur recueille des preuves de conforn				
2.4	L'organisation a demandé ou effectué une évaluation de l'impact de ses activités sur les habitats essentiels pour le stock concerné et sur les habitats vulnérables aux dommages causés par les e de pêche.	Recomma ndé	L'RFMO devra mener des études qui tiennent compte de l'impact de la flotte ou de la pêcherie sur l'écosystème et elle en tiendra compte lors de la publication de conseils avisés		ON RECOMMENDE A L'ORGANIZATION DE CONDUIR UNE EVALUATION DE L'IMPACT DE SES ACTIVITES SUR L'ECOSYSTEME

L'auditeur doit fournir des preuves concernant toutes les études disponibles.

### 3 SELECTIVITÉ

No.	Critères	Classement	Paramètre s et	O/N	Commentaires
			informatio ns		
3.1	Les captures accidentelles ne doivent pas inclure les espèces figurant sur la liste rouge de l'UICN des espèces en voie de disparition comme étant vulnérables ou présentant un risque plus élevé.  L'évaluation de l'UICN ne doit pas avoir été effectuée plus de 10 ans auparavant et elle ne doit pas être obsolète, dans le sens où il n'existe pas d'évaluation plus récente de l'espèce ou du stock concerné.	Important	Des études de prises accidentelles (By catch) ont été effectuées par les organismes compétents (FAO or RFMOs or National Authorities ou universités). Elles fournissent des informations sur le niveau des by catch et des espèces capturées.  Ces études ne doivent pas indiquer la présence d'espèces vulnérables ou à risque plus élevé parmi les espèces régulièreme nt capturées (plus de 0,25% du poids total) selon www.redlist. org.	0	LA PECHE ACCIDENTALE EST SURVEILLE PAR LES AGENTS DE LA PECHE MARITIME. ELLE NE CONTIEN AUCUNE ESPECE DANS LA LISTE ROUGE. CHAQUE NAVIRE DOIT DECLARER TOUTES LES QUANTITES ET LES ESPECES DE LA PECHE ACCIDENTALE A LA DELEGATION DE LA PECHE MARITIME
3.1.1	L'organisation recueille et tient à jour les données actuelles et / ou d'autres informations sur les impacts de la pêche et les activités associées de pêche à recrutement assisté sur les espèces en voie de disparition, les prises accidentelles et les rejets.	Essentiel	Les connaissanc es traditionnell es, des pêcheurs ou des communaut és peuvent servir de référence, à condition que leur validité puisse être objectiveme nt vérifiée	0	CHAQUE NAVIRE DOIT DECLARER TOUTE LES QUANTITES ET LES ESPECES DE LA PECHE ACCIDENTALE A LA DELEGATION DE LA PECHE MARITIME.  CES DONNES SONT UTILIZEES POUR LES STATISTIQUES ANNUELLES PUBLIES PAR LE MINISTERE DE PECHE

L'auditeur doit obtenir les registres (enregistrements, preuves ou évidences) tenus par l'organisation, des espèces capturées accidentellement et évaluer les impacts de la pêche sur les stocks non ciblés. Les informations figurant sur les documents doivent être comparées aux captures accidentelles survenues sur le site au moment du déchargement. Le registre sera également comparé à la base de données de la liste rouge de l'UICN, www.redlist.org. L'auditeur doit fournir un document final indiquant si l'une des espèces capturées accidentellement figure sur la liste de l'UICN.

	Le taux de rejet (en poids) ne doit pas dépasser 8% de la capture totale.	Essentiel	Les rejets sont des espèces capturées qui ne sont pas utilisées pour la consommati on humaine ni pour la farine de poisson ni la production d'huile de poisson.	0	SELONT LES RESULTATS DE LA VISITE AU PORT, LE REJETS SONT DANS UNE QUANTITE NEGLIGIBLE (DEUX CAGETTES SUR UNE ENTIERE CAPTURE).  ON AJOUTE QUE SELONT L'ARTICLE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME N°4196-14 DU 25 NOVEMBRE 2014 LA QUANTITE AUTORISEE EST AUX MAXIMUM 3%
3.3.1	CE CRITERE CONCERNE UNIQUEMENT PAR DES FLOTTES / PÊCHES DE THON. POUR TOUTES LES AUTRES FLOTTES / PÊCHES, IL N'EST PAS APPLICABLE (NA). FADs (Fish Aggregating Devices = dispositifs de concentration de poisson).  La flotte ou la pêcherie doit fournir un recensement du nombre de FADs déployés au cours des 12 mois précédents, par navire et son rapport annuel à Friend of the Sea concernant le déploiement des FADs par navire.		L'auditeur recueille les données fournies par la flotte ou la pêcherie et les joint au rapport d'audit	NA	
3.3.2	CE CRITERE CONCERNE UNIQUEMENT PAR DES FLOTTES / PÊCHES DE THON. POUR TOUTES LES AUTRES FLOTTES / PÊCHES, IL N'EST PAS APPLICABLE (NA). FADs (Fish Aggregating Devices = dispositifs de concentration de poisson).  La flotte utilisera uniquement des FADs non enchevêtrés pour éviter l'enchevêtrement des requins et des tortues.	Important	L'auditeur doit recueillir des preuves, y compris des images de FADs, des factures d'achat avec des descriptions techniques pour prouver la conformité.	NA	

# 4 CONFORMITÉ JURIDIQUE

N°	Critères	Classe ment	Paramètres et information s	O/ N	Commentaires
4.1	Tous les navires de pêche doivent être officiellement enregistrés.	Essentiel	Inspection des enregistremen ts des navires et des permis de pêche.	0	TOUS LES NAVIRE UTILIZES SONT REGISTREE ET L'EVIDENCE EST LA LICENCE DE PECHE LORSQUE NUMERO EST CONTROLEE A CHAQUE RECEPTION EST ENREGISTRE SUR LE CERTIFICAT DE CAPTURE

L'auditeur demande une liste de tous les bateaux de pêche et le numéro d'immatriculation respectif. L'auditeur doit recueillir sur place tous les documents relatifs à l'enregistrement d'au moins 10% des bateaux audités (copie ou photos des documents)

4.2	La flotte ne comprend pas les bateaux sous pavillon de complaisance.	Essentiel	L'auditeur vérifie que le bateau n'est pas immatriculé dans une autre nation identifiée comme drapeau de complaisance (http://www.it fseafarers.org/ foc- registries.cfm)	0	VOIR 4.1  TOUS LE NAVIRES ONT PAVILLON MAROCCAIN
	ur vérifie les informations via le	site Web h	ttp://www.itfsea	farers	.org/foc-registries.cfm.
4.3	La flotte ne peut en aucun cas comprendre des navires de pêche INN (illicites, non déclarés et non réglementés).	Essentiel	Le bateau ne peut en aucun cas figurer dans la liste ci-après http://eur-lex.europa.eu /LexUriServ/L exUriServ.do? uri=OJ:L:201 2:350:0038:0 043:EN:PDF	0	VOIR 4.1
	ur vérifie les informations en consul ır-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUri				
4.4	CE CRITERE CONCERNE UNIQUEMENT PAR DES FLOTTES / PÊCHES DE THON. POUR TOUTES LES AUTRES FLOTTES / PÊCHES, IL N'EST PAS APPLICABLE (NA). La flotte doit être certifiée "Dolphin Safe" par le Earth Island Institute.	Essentiel	L'organisation doit être incluse dans la liste Dolphin- Safe de l' Earth Island Institute: www.dolphinsa fetuna.org	NA	
	ur vérifie la conformité sur la lis			g ou bi	en la société devra signer la
4.5	L'Organisation respecte les réglementations nationales et internationales.  Le respect des réglementations suivantes doit en particulier être confirmé et vérifié:	Essentiel	Les règlementatio ns des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.f ao.org/fishery /countryprofil es/search/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	VOIR 4.1  LA LICENCE DE PECHE ASSURES LA  CONFORMITEE DU NAVIRE A LA LOI  NATIONALE ET INTERNATIONALE.  LA FLOTTE OPERE SELONT LA LOI MAROCAINE  AVEC UN PETIT IMPACT SUR  L'ENVIRONNEMENT

4.5.1	TAC (Total Allowable Catches) = (Total autorisé des captures)	Essentiel	Les règlementatio ns des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.f ao.org/fishery /countryprofil es/search/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	2.700 TONS PAR NAVIRE PAR AN (VALEUR 2018) CHAQUE ANNEE LA VALEUR EST REVISIONEE SELON LES STATISTIQUES ACQUIS. VOIR AUSSIE POIN 5.1.1a)
4.5.2	Utilisation d'un journal de bord	Essentiel	Les règlementatio ns des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.f ao.org/fishery /countryprofil es/search/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	SELON LA REGLEMENTATION MAROCCAINE LE JOURNAL DE BORD N'EST PAS DEMANDEE POUR LE BATEAUX DEDIES A LA PECHE ARTISANAL
4.5.3	Taille des mailles du filet	Essentiel	Les règlementatio ns des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.f ao.org/fishery /countryprofil es/search/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	MM 40
4.5.4	Taille du filet	Essentiel	applicables.  Les règlementatio ns des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.fa o.org/fishery/c ountryprofiles/ search/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	ENVIRON: - LONGUEUR MT 500, - PROFONDEUR ENTRE 40 ET 50 MT

4 5 5	Taille activities as	F	1 1		111011010 11 10 000
4.5.5	Taille minimum	Essentiel	Les règlementations des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.fao. org/fishery/cou ntryprofiles/sea rch/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	- ANCHOIS: 11 – 13 CM - SARDINE: 13 – 16 CM
4.5.6	Distance de la rive ou de la côte	Essentiel	Les règlementations des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.fao. org/fishery/coun tryprofiles/searc h/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	3 MILES MARINE
4.5.7	Mesures de réduction des captures accidentelles	Essentiel	Les règlementations des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.fao. org/fishery/coun tryprofiles/searc h/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	LA PECHE EST CONCENTREE SUR LES ESPECES OBJECT DE CAPTURE MERCI AUX MESURES SUIVANTES:  - TOUS LES BATEAUX SONT EQUIPES DE ECO-SONAR ET CONTROLES PAR LE SYSTEME VSM - LA MESURE DE LA MAILLE DU FILLET
4.5.8	Pas de pêche dans les habitats protégés	Essentiel	Les règlementations des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.fao. org/fishery/coun tryprofiles/searc h/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	LA DÉLÉGATION DE LA PÊCHE MARITIME INFORME TOUS LES ARMATEURS DES ZONES INTERDITES ET CONTROLES LA POSITION DES NAVIRE PAR DES INSPECTION DANS LA MER.
4.5.9	Utilisation de méthodes de pêche interdites, de substances chimiques et d'explosives	Essentiel	Les règlementations des pêches par pays sont disponibles sur le site Web FAO http://www.fao. org/fishery/coun tryprofiles/searc h/en. L'auditeur doit préciser les indicateurs applicables.	0	AUCUN DISPOSITIF INTERDIT, SUBSTANCES CHIMIQUES ET EXPLOSIFS ONT ETE DETECTES A BORD. CES ASPECTS SONT SOUMIS AUX VÉRIFICATIONS DE LA DELEGATION DE PECHE MARITIME.

L'auditeur vérifie, conformément aux réglementations nationales et internationales, que les exigences juridiques susmentionnées sont remplies et fournit un rapport exhaustif sur les lois. Dans la mesure du possible, il doit également fournir des documents et des photographies. Une description détaillée du règlement de pêche concernant chaque pays est disponible sur le site Web de la FAO http://www.fao.org/fishery/countryprofiles/search/en

### 5 - MANAGEMENT

s et informatio	
5.1.1.a une entreprise de péche, qui détient ulois nationales et internationales, gêre, au moyen d'un plan de gestion des pêches, la pêche effectuée par la pêcherie ou la flotte visée par l'audit.  Die carte des ORGP (organisations per	DE — DE UNE T DE T DE T OBJECTIFS RCE TE ENTRE DE POUR LA SSIE POUR QUE ESPECE, I QUELLE LE TON DU CAPTURE, S LE TION DES DUR DES CAPTURES DUR ES CAPTURES DUR TITS TITS LES ZONES AVIRE AU PECHE

5.1.1b	Si le stock concerné est un stock de poisson transfrontalier, un stock de poissons chevauchant, un stock de poissons grands migrateurs ou un stock de poissons hauturiers, une entreprise bilatéral, régionale, subrégionale ou l'accord est en place.  Les États et les entités qui participent à l'accord collaborent à la gestion de l'ensemble de l'unité de stock et des espèces capturées ou rejetées sur l'ensemble de leur zone de répartition.  L'accord garantit que les droits des petites communautés de pêcheurs, artisanales ou à petite échelle sont assurés.	Essentiel	Preuve de la considératio n des droits des pêches artisanales ou à petite échelle	0	LES STOCK EN CONSIDERATION SONT GERES PAR LA DELEGATION DE PECHE MARITIME
5.1.1c	Les responsables de l'organisation se réunissent au moins une fois par an pour mettre à jour les objectifs en fonction des données les plus récentes.	Essentiel	Preuve de la fréquence des réunions.	0	LE SITE OFFICIEL DE LA DELEGATION DE LA PECHE MARITIME EST MIS A JOUR AU MOIN UNE FOIS PAR AN.
5.1.2	Le système de gestion des pêches (FMS) en vertu duquel la pêcherie ou la flotte sous audit est géré doit être à la fois participatif et transparent, dans la mesure permise par la législation nationale.	Essentiel	Les informations et les conseils utilisés dans la prise de décision du FMS sont accessibles au public. Un processus de consultation recherche et examine régulièreme nt les informations pertinentes  Les consultation s avec les	0	LA GESTION DE LA PECHERIE EST EFFECTUEE PAR LA DELEGATION DE LA PECHE MARITIME QUI PUBLIQUE LA POLITIQUE ET LES STRATEGIES SUR LE SITE OFFICIEL.
			pêcheurs		

5.1.3	Les communautés de pêche artisanale et les pêcheurs d'eau profonde doivent participer à la planification et à la mise en œuvre des mesures de gestion affectant leurs moyens de subsistance.		Preuve de l'implication des communaut és locales(Ex : Surveillance et contrôle des activités de pêche et zones protégées)	O	IL Y AS DES ASSOCIATIONS DES ARMATEURS ET DE PECHEURS QUI PARTICIPENT AUX REUNINOS AVEC LES AUTORITEES POUR ECHANGE DES INFORMATIONS ET POUR CONTRIBUIRE AUX STRATEGIES
5.2.1	Des précautions sont adoptées pour protéger le stock cible et son habitat et préserver le milieu marin.  (FAO Code of conduct, art 7.5)	Important	Procédure et preuve de conformité.	0	LES PLANS DE GESTION DU STOCK ET LES CONTROLES EXPLOITES PAR LA DELEGATION DE LA PECHE MARITIME SUR LE BATEAUX ET LEUR ACTIVITE ASSURENT LA PROTECTION DES ESPECES CIBLES.
5.2.2	Les décisions managériales précisent les mesures à prendre si l'état du stock considéré (en tenant particulièrement compte des stocks d'eau profonde) tombe en dessous d'un niveau compatible avec la réalisation des objectifs fixées. Ces mesures incitent au rétablissement du stock à de tels niveaux dans un délai raisonnable.	Important	Procédure indiquant les points de référence cibles et le délai.	0	LA TAC EST REVISEE CHAQUE ANNEE SELONT LES STATISTIQUES; LES MESURES DE DISTANCE DE LA COTE ET LA DEFINITION DES ZONES INTERDITES ASSURENT LA REPRODUCTION DU STOCK.
5.2.3	L'efficacité des mesures de management et leurs interactions possibles sont constamment revues.	Essentiel	Des preuves d'examens périodiques des mesures de gestion doivent être fournies.	0	EN 2014 LA SITUATION DES STOCK DU POISSON PELAGIQUE DE LA ZONE B A ETE CRITIQUE. POUR REPONDRE LES AUTORITEES ONT INTERDIT CERTAIN ZONE DANS CERTAINS PERIODES. LA SITUATION DES STOCK A ETE RI- EVALUEE REGULIERMENT DANS LES ANNEES SUIVANTES
de la F	teur vérifie si le pays auquel le pavil FAO. Dans le cas contraire, l'organisa is une procédure d'évaluation des ris	tion doit prév	té de pêche fa oir une approc	it réféi che de	rence a ratifié le code de conduite précaution dans ses procédures, y
5.3	Le respect des points 5.1 et 5.2 est réalisé par l'observation, la surveillance, le suivi, le contrôle et l'exécution.	Essentiel	Procédure et preuves de contrôle et surveillance.	0	L'AUTORITEE MARITIME CONTROLE REGULIERMENT L'ACTIVITEE DE PECHE PRES DES PORT ET DANS LA MER
L'audite égalem conforn	eur décrit brièvement les méthodes de ent les preuves des activités mises e nité.	d'observation, en place par le	de surveilland système d'exe	ce, de d écution	contrôle et d'application. Il fournit o de la pêcherie pour assurer la
5.4	La flotte ou pêcherie relève toutes les captures accidentelles (by catch) de toutes les sorties en mer	Essentiel	Procédure et documents prouvant les relevés pendant la durée d'au moins un voyage de pêche.	0	LES CAPTURES ACCIDENTALE SONT REGULIERMENT ENREGISTREES PAR L'ONP ET DECLAREES A LA DPM.
5.5	La flotte ou pêcherie relève tous les rejets (discards).	Essentiel	Procédure et preuves de conformité	0	LES REJECTS SONT REGULIERMENT ENREGISTRES PAR L'ONP AU DEBARQUEMENT ET DECLAREES A LA DPM.

teur doit fournir des preuves (photo ı rebut.	s ou copies) d	u rapport sur le	es cap	tures accidentelles et les poissons
rebut.				
Un système de gestion, d'encadrement pour prévenir les éventuelles prises accidentelles et les impacts négatifs importants des espèces menacées d'extinction doit être en place.	Essentiel	Procédure, indicateurs de performanc e et preuves de conformité	0	LA PECHE A LA SEINE PERMETTE DE SAUVI TOUS LES ESPECES QUI NE SONT PAS OBJECT I CAPTURE.
L'organisation met en place un système pour réduire les prises accidentelles d'espèces non visées ainsi que des procédures visant à relâcher les animaux vivants, dans des conditions qui garantissent des chances de survie élevées.	Essentiel	Procédure, indicateurs de performanc e et preuves de conformité	0	VOIR 5.6
La flotte a pris suffisamment de mesures pour garantir une récupération rapide des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".	Essentiel	Procédure et preuves de conformité .	0	EN CAS DE RUPTURE DU FILLET, LES BATEAUX CHERCHENT TOUJOUR DE LE RECOUPERER GRACE AUSSIE A LA CHARACTERISTIQUE DE LA SEINE FLOTTANT DANS L'EAU.
NAVIRES- USINE ET AUX FLOTTES. NON APPLICABLE AUX PÊCHES ARTISANALES À PETITES ÉCHELLES.  La flotte a un observateur	Important	documentaire d'emploi. Au moins un rapport mensuel de l'inspecteur de bord.	NA	
indépendant à temps plein qui rapporte la conformité aux exigences de Friend of the Sea. En alternative, un système de vidéosurveillance a été déployé et il est accessible par l'auditeur pour vérifier la conformité aux exigences				
	d'encadrement pour prévenir les éventuelles prises accidentelles et les impacts négatifs importants des espèces menacées d'extinction doit être en place.  L'organisation met en place un système pour réduire les prises accidentelles d'espèces non visées ainsi que des procédures visant à relâcher les animaux vivants, dans des conditions qui garantissent des chances de survie élevées.  Eur doit fournir des preuves docume l'impact des activités de pêche sur a collecte de données doit porter sur ion des objectifs fixés  La flotte a pris suffisamment de mesures pour garantir une récupération rapide des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".  Eteur doit joindre une copie des proceuniques des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".  Eteur doit joindre une copie des proceuniques des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".  La flotte a un observateur indépendant à temps plein qui rapporte la conformité aux exigences de Friend of the Sea. En alternative, un système de vidéosurveillance a été déployé et il	d'encadrement pour prévenir les éventuelles prises accidentelles et les impacts négatifs importants des espèces menacées d'extinction doit être en place.  L'organisation met en place un système pour réduire les prises accidentelles d'espèces non visées ainsi que des procédures visant à relâcher les animaux vivants, dans des conditions qui garantissent des chances de survie élevées.  Eur doit fournir des preuves documentaires indique l'impact des activités de pêche sur les espèces no acollecte de données doit porter sur un ou des indicates des objectifs fixés  La flotte a pris suffisamment de mesures pour garantir une récupération rapide des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".  Eur doit joindre une copie des procédures susmer UNIQUEMENT APPLICABLE AUX NAVIRES- USINE ET AUX FLOTTES. NON APPLICABLE AUX PÊCHES ARTISANALES À PETITES ÉCHELLES.  La flotte a un observateur indépendant à temps plein qui rapporte la conformité aux exigences de Friend of the Sea. En alternative, un système de vidéosurveillance a été déployé et il	d'encadrement pour prévenir les éventuelles prises accidentelles et les impacts négatifs importants des espèces menacées d'extinction doit être en place.  L'organisation met en place un système pour réduire les prises accidentelles d'espèces non visées ainsi que des procédures visant à relâcher les animaux vivants, dans des conditions qui garantissent des chances de survie élevées.  Pur doit fournir des preuves documentaires indiquant que l'organ l'impact des activités de pêche sur les espèces non visées et la fi collecte de données doit porter sur un ou des indicateurs de résion des objectifs fixés  La flotte a pris suffisamment de mesures pour garantir une récupération rapide des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".  La flotte a pris suffisamment de mesures pour garantir une récupération rapide des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".  La flotte a pris suffisamment de mesures pour garantir une récupération rapide des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".  La flotte a un observateur indépendant à temps plein qui rapporte la conformité aux exigences de Friend of the Sea. En alternative, un système de vidéosurveillance a été déployé et il	d'encadrement pour prévenir les éventuelles prises accidentelles et les impacts négatifs importants des espèces menacées d'extinction doit être en place.  L'organisation met en place un système pour réduire les prises accidentelles d'espèces non visées ainsi que des procédures visant à relâcher les animaux vivants, dans des conditions qui garantissent des chances de survie élevées.  La flotte a pris suffisamment de mesures pour garantir une récupération rapide des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".  L'inipact des activités de pêche sur les espèces non visées et la faune récupération rapide des dispositifs de pêche perdus afin d'éviter la "pêche fantôme".  La flotte a un observateur indépendant à temps plein qui rapporte la conformité aux exigences de Friend of the Sea. En alternative, un système de vidéosurveillance a été déployé et il

E 4.0	1 1	Essentiel	Points de	T ~	DOUBLES STOCK EN STRUCTURE STOCK
5.10a	Le ou les indicateur (s) de résultat, y compris les points de référence cibles et limites, sont définis pour tous les objectifs fixés en rapport avec la conservation du stock considéré.  Les objectifs fixés tiennent compte des meilleures preuves scientifiques disponibles	L-33CHUCI	référence cibles. Par exemple, le rendement maximal durable (RMD, ou un indicateur approprié) ou une mortalité par pêche moindre si celle-ci est applicable à la pêcherie en question.  Les ressources marines exploitées en eaux profondes et en haute mer ont une faible productivité. Par conséquent des points de référence biologiques doivent être fixés pour assurer la durabilité à		POUR LES STOCK EN SITUATION CRITIQUE, DES QUOTA SONT ATTRIBUEES AU NAVIRES A NE PAS DEPASSER AVEC UNE SURVEILLANCE JOURNALIERE DES QUANTITES DEBARQUEES
			long terme.		
5.11	Il existe des objectifs clairs, des indicateurs de résultats et des mesures définies par l'entreprise, revus périodiquement au moyen d'une évaluation des risques pour éviter, minimiser ou atténuer les impacts sur :		Procédure, indicateurs de performance, mesures prises et résultats.		LA DELEGATION DE LA PECHE MARITIME IMPOSE DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS POUR :
5.11.1	Les habitats essentiels pour le stock considéré ainsi que les écosystèmes vulnérables, y compris ceux qui pourraient être touchés par les pêches en eaux profondes			О	- LA SUIVIE DES STOCKS PAR ZONE ET ESPECES. SES ETUDES SONT MENE PAR L'INRH ET MIS A JOUR CHAQUE ANNEE.
5.11.2	Les espèces menacées			O	- LA LUTTE CONTRE LA PECHE DES ESPECES MENACEES SUIVIE PAR LA DPM, QUI CONTROLES TOUTES LES DECLARATIONS DE PECHE POUR CHAQUE NAVIRE ET VERIFIE LES ESPECES DEBARQUES.
5.11.3	Espèces ou stocks non visés.			0	- EN CAS DE NON RESPECTE LA LOI AS ETABLI DES AMENDES OU LA SUSPENSION DE L'ACTIVITEE
5.11.4	Prédateurs et / ou proies dépendant(e)s			0	- EN CAS DE NON RESPECTE, LA LOI AS ETABLI DES AMENDES OU LA SUSPENSION DE L'ACTIVITEE
5.11.5	Structure et processus des écosystèmes			0	- LA DPM, ONP ET INRH S'ENGAGE POUR LA PRESERVATION DE L'ECOSYSTEME

5.12	Une approche écosystémique annuelle des pêches est en place		Preuve documentaire	О	LE SYSTEME EST ANNUELLEMENT REVISEE
5.13	L'approche managériale des pêches, les plans et les stratégies sont partie intégrale de la gestion intégrée des zones côtières et / ou la gestion des océans pour les pêches océaniques.	Recommandé	Preuve documentaire	0	STRATEGIE DE PECHE MISE EN PLACE PAR DPM

L'auditeur doit fournir des preuves des valeurs de référence ciblées et mises en œuvre. Celles-ci peuvent, dans certains cas, être des seuils de référence et des limites de précaution fixés par les organismes régionaux.

Les mesures de gestion mises en œuvre par la direction de l'entreprise sont fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles. Toutes connaissances traditionnelles ou scientifiques peuvent être utilisées dans le système de gestion, étant donné qu'elles peuvent être objectivement vérifiée par l'auditeur

# 6 LA GESTION DES DÉCHETS

No.	Critères	Classement	Paramètres et informations	O/N	Commentaires
6.1	La société de pêche recycle, réutilise ou retraite tous les matériaux utilisés pendant la pêche, la conservation et le transport du poisson jusqu'au point de vente, y compris l'emballage.	Essentiel	Procédure et preuve de conformité.		TOUS LES DECHETS SON COLLECTES AU PORT DANS DES BINS DEDIES ET LA GESTION DU PORT S'OCCUPE DU RAMASSAGE
6.2	La société de pêche met en œuvre des mesures pour empêcher la dispersion des déchets dans la mer (y compris les combustibles et lubrifiants et matières plastiques)	Essentiel	Procédure et preuve de conformité.		L'HUILE UTILIZEE PAR LES BATEAUX EST COLLECTEE PAR UNE SOCIETEE QUI S'OCCUPE DU RAMASSAGE OU RECYCLAGE DE PLUS, L'ONP CONTROLES LES CONDITIONS DE L'EAU DU PORT AVEC DES BATEAUX QUI RECUPERES LES DECHETS POUR MAINTENIR DES CONDITION ACCEPTABLE DE NETTOIAGE.
6.3	L'entreprise de pêche utilise toutes les alternatives naturelles ou chimiques non toxiques disponibles afin de réduire l'utilisation de substances toxiques, persistantes ou bio-accumulables.	Essentiel	Procédure et preuve de conformité.		LES BATEAUX SONT GENERALEMENT NETTOYES A L'EAU DE MER ET S'ENGAGE A UTILISER DES SUBSTANCES NON TOXIQUES.
6.4	La société n'utilise pas de CFC, de HCFC, de HFC ou d'autres fluides frigorigènes qui causent l'appauvrissement de la couche	Essentiel	Procédure et preuve de conformité.		LES BATEAUX N'ONT PAS FRIGO OU REFRIGERATEURS A BORD

L'auditeur doit fournir les procédures complètes avec des preuves photographiques.

## 6 GESTION DE L'ÉNERGIE

No. Critères	Classement	informations	O Commentaires / N
--------------	------------	--------------	--------------------------

7.1	L'Organisation tient un registre de toutes les sources d'énergie et de leur utilisation, qui doit être mis à jour au moins une fois par an.		La procédure inclue le recensement annuel de la consommation d'énergie, (au moins une fois par an), qui doit figurer dans un registre.  Le registre doit au moins inclure les paramètres suivants:  1. sources d'énergie entrantes (renouvelables ou non)  2. La consommation d'énergie par étape du processus de transformation (pêche, transformation, transport)	0	CHAQUE BATEAU GARDES UN REGISTRE DES SOURCES D'ENERGIE VALIDEE PAR LA DPMO.
7.2	L'Organisation doit calculer son empreinte carbone par unité de produit et s'engager à la réduire chaque année. Leur doit demander une copie des reg	Recommandé		N	ON RECOMMENDE DE CONSIDERE LE CALCUL DU CARBON FOOT PRINT

# **8 LA RESPONSABILITÉ SOCIALE**

No.	Critères	Classement	Paramètr es et informati	O/N	Commentaires
8.1	L'Organisation respecte les droits de l'homme et les exigences suivantes:				
8.1.1	Conformité avec les réglementations nationales et l'OIT sur le travail des enfants	Essentiel	Se référer au site de l'OIT: http://ww w.ilo. org/global/ stan dards/intro duct ion- to- internation al- labour- standards/ lang	0	L'entreprise se conforme à la loi nationale. Aucun enfant n'est impliqué dans l'activité de travail. L'âge minimum à bord est de 18 ans. Tous les travailleurs sont employés avec un contrat et l'accès à l'assistance sociale nationale est reguliere comme il s'agit d'une reglementation national.
8.1.2	Payer aux employés des salaires adéquats, au moins égale au un salaire minimum	Essentiel	Le salaire minimum varie selon le pays. L'auditeur vérifie que l'organisati on connaît le salaire minimum.	0	Le bulletin officiel du 10 juillet 2014 fixe le salaire de base à 12,85 DHM et les salaires sont en ligne.

8.1.3	Permettre aux employés d'accéder aux soins de santé	Essentiel	0	L'assistance sar as tous les trav	nitaire nationale est assurée ailleurs.
8.1.4	Appliquer les mesures de sécurité requises par la loi	Essentiel	0	Les mesures de loi et la pratique	sécurité sont alignées sur la e

L'auditeur vérifie la conformité aux exigences par le biais de preuves documentaires (échantillons de contrats de travail) et d'observations sur place.

Autres commentaires:	
Addres commentaires.	
CONCLUSIONS:	
L'auditeur doit remplir	r les champs suivants
⊠ La flotte <b>EST CONF</b>	FORME aux exigences de Friend of the Sea
☐ La flotte <b>N'EST PA</b>	S CONFORME aux exigences de Friend of the Sea
PRINCIPALES NON	CONFORMITÉS: (à corriger dans les 3 mois)
Énumérer les non-con	
NON CONFORMITÉS et correction dans un	MINEURS: (plan correctif à produire dans les 3 semaines délai d'un an)
Énumérer les non-con	·
RECOMMANDATION	IS: (à communiquer lors de la prochaine inspection)
Énumérer la liste des	recommandations
2.4 – ON RECOMMENDE A L'ORGAN	NIZATION DE CONDUIR UNE EVALUATION DE L'IMPACT DE SES ACTIVITES SUR L'ECOSYSTEME